

## Conseil consultatif provincial de l'éducation (CCPE)

Les 14 et 15 juin 2019

Membertou Trade and Convention Centre

50, rue Maillard, Membertou (Nouvelle-Écosse) B1S 3W3

### Version provisoire du procès-verbal de la réunion (sous réserve de l'approbation du président du CCPE)

#### Reconnaissance du territoire des Mi'kmaq

Pour commencer la réunion, on reconnaît qu'elle a lieu dans le territoire traditionnel des Mi'kmaq, le Mi'kma'ki.

#### Affirmation

La démarche de reconnaissance ci-dessus est suivie d'une affirmation.

#### Approbation de l'ordre du jour

Le CCPE approuve l'ordre du jour. (Voir <https://www.ednet.ns.ca/fr/PACE/documents>.)

#### Riverside School — Planification de la réussite des élèves

En réponse à l'invitation du CCPE, Suzanne Brown, directrice de Riverside School (maternelle à la 8<sup>e</sup> année), assiste à la réunion afin de parler de la planification de la réussite des élèves dans son école (<https://cbvrce.ca/home/?q=content/riverside-school>). En plus de M<sup>me</sup> Brown, cinq élèves de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année sont présents.

M<sup>me</sup> Brown présente des diapositives avec une vidéo afin d'illustrer les aspects de Riverside qui font de cette école un environnement accueillant où les attentes envers les élèves et les enseignants sont élevées, de montrer comment on favorise un environnement axé sur le travail d'équipe et l'apprentissage professionnel et d'expliquer en quoi une culture d'unité est soutenue par la famille, l'école et la communauté.

Il est évident que le personnel de Riverside s'engage à créer une école axée sur l'apprentissage et le bien-être. On fournit plusieurs exemples de leurs pratiques professionnelles, par exemple la formation en petits groupes, les activités d'écriture quotidiennes pour les élèves, les conférences animées par des élèves, la planification des transitions, le coenseignement et les supports visuels dans toutes les salles de classe.

M<sup>me</sup> Brown crée les conditions propices pour favoriser la réussite à Riverside School grâce à son leadership, sa communication claire, ses attentes élevées à l'égard des membres du personnel, son positivisme et sa prise en compte de l'opinion et des choix des élèves.

## Politique sur la sécurité et l'inclusion dans les écoles

La *Politique provinciale sur le code de conduite dans les écoles* actuelle est en vigueur depuis 2015. Il s'agit de la première politique ministérielle provinciale (<https://www.ednet.ns.ca/docs/politiqueprovincialesurlecodeconduitedanslesecoles.pdf>); elle a été examinée par le CCPE afin de guider l'élaboration d'une nouvelle politique sur la sécurité et l'inclusion dans les écoles. Cette nouvelle politique remplacera le code de conduite actuel et sera élaborée quand la politique sur l'éducation inclusive sera achevée.

Les employés du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ont commencé les consultations dans les centres régionaux pour l'éducation (CRE) et dans le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP).

Les membres du CCPE présentent plusieurs suggestions pour la nouvelle politique en question, entre autres :

- mettre au point un ensemble de principes directeurs et de valeurs qui aideront le personnel à prendre des décisions;
- fournir des exemples de programmes positifs sur le plan social fondés sur des données objectives que l'on peut mettre en œuvre dans les écoles;
- envisager la possibilité de créer la nouvelle politique dans l'optique du système de mesures de soutien multiniveaux (SMSM);
- adapter les soutiens comportementaux ou éducationnels à l'élève et à la situation;
- améliorer l'utilisation des pratiques de justice réparatrice;
- faciliter autant que possible les procédures de signalement et de suivi des incidents.

## Politique provinciale sur l'assiduité

La *Politique provinciale sur l'assiduité et la participation des élèves* a été mise en œuvre en octobre 2017. L'évaluation de la première année a eu lieu en septembre 2018 et comprenait une analyse des données, une enquête auprès du personnel des écoles et des séances de réflexion avec les parties prenantes. Le CCPE a reçu les résultats de l'évaluation, sachant qu'il s'agit d'un aperçu de la première année de mise en œuvre et qu'il est impossible d'en arriver à des conclusions définitives avec un ensemble de données si peu important.

La sous-ministre Cathy Montreuil explique que le Conseil pour l'amélioration des conditions en salle de classe a fourni un financement afin d'embaucher des spécialistes du soutien pour l'assiduité dans chaque CRE et conseil scolaire. On souligne l'importance de faire des renvois entre les données sur l'assiduité et la participation et les résultats du nouveau sondage sur la réussite des élèves.

Les membres du CCPE discutent de l'idée selon laquelle l'assiduité et la participation des élèves sont liées aux déterminants sociaux de la santé. Ils acceptent d'envisager un plan de perfectionnement professionnel portant sur les déterminants sociaux de la santé comme cadre pour examiner le travail en cours dans l'optique de favoriser le bien-être des élèves.

## Éducation au Cap-Breton

On donne une présentation mettant en valeur les programmes éducationnels au Cap-Breton qui ont des répercussions positives sur le bien-être des élèves, les partenariats communautaires, la diversité culturelle et l'inclusion, parmi d'autres points qui sont d'un intérêt particulier.

## Planification de l'amélioration des écoles, des CRE et du CSAP

Les membres du CCPE reçoivent des copies de modèles et des cadres pour la production de rapports pour la planification de la réussite des élèves et la planification de l'amélioration des centres régionaux pour l'éducation et du CSAP, y compris une description étape par étape du processus de planification.

La sous-ministre Cathy Montreuil décrit l'attente envers les CRE et le CSAP en ce qui concerne l'utilisation de données, y compris les données désagrégées, et souligne que l'équité doit être prise en considération dans tous les aspects du plan d'amélioration. Les directeurs généraux régionaux, le directeur général et la sous-ministre se rencontrent une fois par mois afin de travailler sur la planification de l'amélioration.

Le CCPE informe que l'on doit tenir compte des différences culturelles lors de la planification de l'amélioration, que ce soit pour une école, un CRE ou le CSAP. Par exemple, on doit penser à ce que signifie la réussite scolaire pour les élèves mi'kmaw et la comparer à la vision eurocentrique de la réussite.

La sous-ministre Cathy Montreuil décrit l'alignement de la planification de l'amélioration des écoles, des CRE et du CSAP et des normes d'enseignement ainsi que le développement d'un processus pour l'évaluation du rendement professionnel.

Le CCPE demande que l'on organise une présentation de la planification de la réussite des élèves dans les écoles secondaires l'an prochain.

## Système de mesures de soutien multiniveaux (SMSM)

Un système de mesures de soutien multiniveaux fournit un cadre selon lequel on peut assurer un enseignement de grande qualité, faire des évaluations et offrir un soutien à tous les apprenants tout en demeurant axé sur le bien-être et la réussite. Le SMSM exige la collaboration des apprenants, des enseignants, des familles et des partenaires internes et externes afin de pouvoir fournir les programmes, les environnements, les dispositifs de soutien et les services appropriés.

Les membres du CCPE passent en revue une version provisoire du guide récapitulatif et offrent des conseils par rapport à son contenu et sa conception.

Le cadre du SMSM sera publié en même temps que la nouvelle politique sur l'éducation inclusive.

## Commentaires de clôture

En cette fin de la première année du CCPE, la sous-ministre Cathy Montreuil exprime à quel point elle et le ministre Churchill sont reconnaissants du travail accompli par le groupe.

## Prochaine réunion

La date de la prochaine réunion sera fixée une fois que les nouveaux membres du CCPE auront été élus à la fin du mois de septembre 2019.